

Conservation à base communautaire de gène des ressources génétiques de Voandzou et Fonio (région de Ségou).

Contributions en CFA	
FEM	24.495.700
Population	4.350.000
ONG	3.365.000

FDS – Fondation pour le Développement du Sahel

23/11/01 à 22/11/03

Contexte et Justification du projet

Le projet a fait suite au constat de l'IER et de FDS que certains cultivars de sorgho, mil, voandzou et niébé ont disparu et que d'autres sont menacés. La perte de cultivars, une menace à la sécurité alimentaire, est surtout due au fait que les pratiques traditionnelles de conservation de semences ont donné place à des traitements chimiques, et que les savoirs locaux se sont affaiblis. Le projet FDS visait à valoriser les savoirs et techniques traditionnelles de conservation des semences et contribuer au renforcement des compétences paysannes de gestion des ressources génétiques dans la commune rurale de Tenin. Les espèces choisies, le niébé et voandzou, sont des espèces fragiles pour les quelles la conservation est difficile puisqu'elles sont souvent déjà infectées de parasite lors de la récolte.

Stratégies de mise en oeuvre

Par des interviews et assemblées générales dans chaque village l'ONG a cherché à connaître les variétés de cultivars existantes, menacées et disparues, et les techniques de conservation des semences (stockage et traitement). Le projet a organisé des foires de semences inter-villageois pour faciliter l'échange des variétés et des

pratiques de conservation par les paysans. Des formations dans la conservation des semences, et les visites d'échange avec d'autres projets et centres de recherche, ont aussi permis aux paysans d'apprendre des pratiques de conservations améliorées.

Le projet a établi une banque de semence dans chacun des 4 villages pour favoriser la conservation collective de semence par des techniques traditionnelles et améliorées. Les semences en banque sont prêtés aux paysans membres au début de l'hivernage et puis remboursées avec intérêt à la fin. Enfin, les paysans ont aussi bénéficiés des formations sur la multiplication sélective des variétés.



Quelques Résultats

Le projet a permis d'accroître la sensibilisation des paysans par rapport aux risques des produits phytosanitaires chimiques et l'importance de l'agro

biodiversité. Par l'établissement des banques, et à travers les formations, les capacités paysannes dans la gestion et l'utilisation de l'agro biodiversité ont été renforcées. Les paysans ont pu partager et améliorer certaines méthodes de conservation de semences traditionnelles, et de les tester et appliquer dans les banques de semences.

Aujourd'hui plusieurs variétés de niébé et voandzou qui avaient presque disparu sont conservées par des méthodes et produits traditionnels, et cultivées à nouveau par les paysans.

Un groupe solide autour de chaque banque s'occupe de sa gestion et de la conservation des semences. Le nombre d'adhérent aux banques accroît toujours. Ce projet a incité beaucoup d'intérêt parmi les paysans dans les villages environnants qui ont participé aux foires, ont écouté les émissions à la radio ou ont entendu parler des résultats.



Quelques Enseignements Tirés

La première année était une année de très faibles récoltes dans la région et par conséquent les tests sur les techniques de conservation n'ont pu être faits que pendant une saison.

La durée du projet était insuffisante pour permettre aux paysans de maîtriser les techniques de création des nouvelles variétés et faire la sélection des variétés.

La formation dans la gestion des banques doit

être renforcée par l'élaboration de règlements, d'outils de gestions et de catalogues des variétés et méthodes de conservation.

La quantité de semences dans les banques est encore faible. De plus, les dettes des semences non payées risquent de vider les banques.



Un deuxième financement du PPS/FEM en 2004 permettra la consolidation des acquis et le renforcement des capacités en gestion des comités de chaque banque.

Les semences sont conservées par des méthodes traditionnelles améliorées dans les 3 banques de semence de la commune de Tenin (région de Ségou) qui sont gérées par des comités de gestion.

